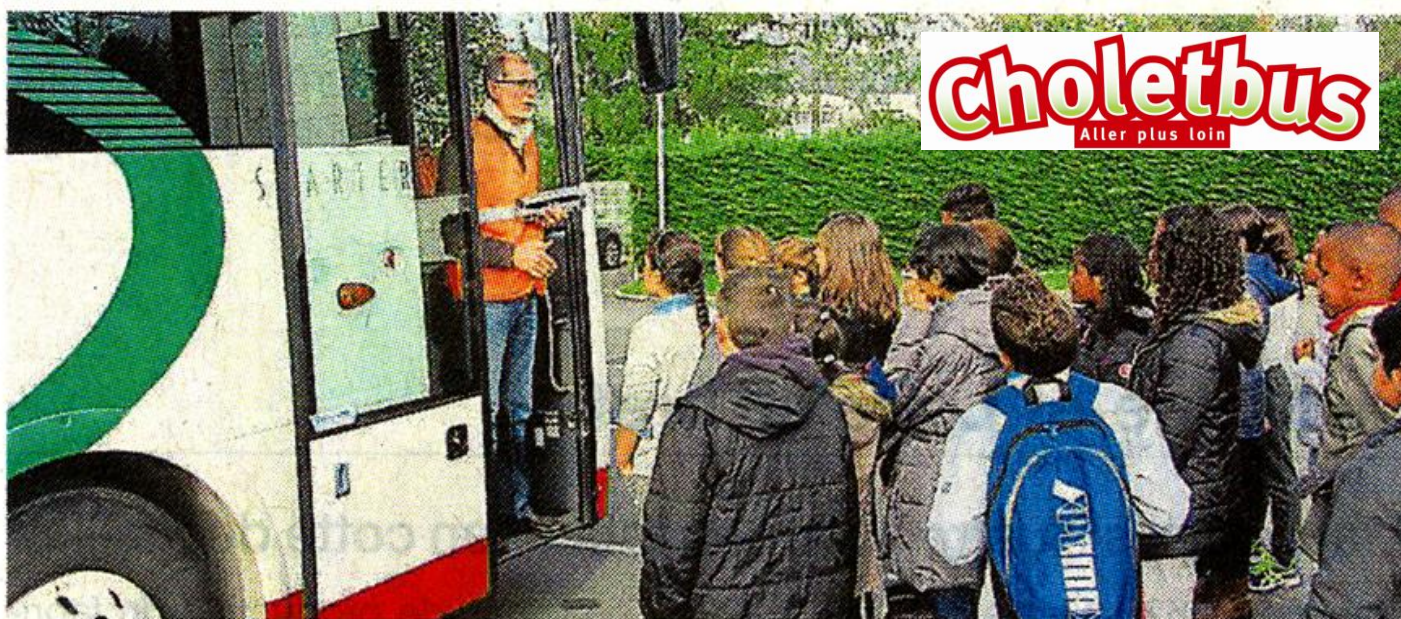


Les 6^e de Clemenceau sensibilisés au transport



Philippe Neveux a rappelé les consignes de sécurité dans les transports en commun, avec un exercice pratique dans un autocar.

En ce début d'année scolaire, il est toujours bon de rappeler quelques règles. Hier, la bonne centaine d'élèves de sixième du collège Clemenceau a revu les bases du transport en commun, qu'ils les utilisent ou non, grâce à une intervention sur la sécurité routière menée par Choletbus.

Philippe Da Silva, conducteur spécifique, a fait le tour des consignes principales : « **Être assis, attacher sa ceinture, ne pas se déplacer, ne pas forcer les portes, attendre l'arrêt complet du bus sur les emplace-**

ments banalisés, s'écarter pendant l'attente. »

Son collègue Philippe Neveux, au nom de l'antenne départementale de l'Anateep (Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public), simulait de son côté l'évacuation d'un autocar, en suivant l'ordre de sortie.

Noureddine Hazaz, agent de médiation à la ville de Cholet, en a aussi profité pour se présenter et rappeler son rôle, autour de la sécurité et du respect dans les différents quartiers.

Le transport en car, c'est sérieux !

Le collège Clemenceau a accueilli jeudi une journée de prévention dédiée aux transports scolaires. Une centaine d'élèves de 6^e s'y sont vus rappeler les consignes à respecter pour voyager en toute sécurité.

Fabienne SUPIOT

fabienne.supiot@courrier-ouest.com

Durant l'année scolaire 2013-2014, 14 élèves ont été tués en France après être descendus de leur car, parce qu'ils n'ont pas attendu qu'il soit reparti pour traverser. Une centaine d'autres ont été blessés pour la même raison. Jeudi, Philippe Neveux n'a pas mâché ses mots pour faire comprendre aux élèves de 6^e du collège Clemenceau qu'il ne faut pas faire n'importe quoi quand on est transporté par un car.

Missionné par l'ANATEEP (Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public), l'ancien chauffeur les a fait passer aux travaux pratiques en les mettant en situation à bord d'un véhicule siglé **Cholet bus**. Ne pas y entrer avec son sac sur le dos, ne jamais oublier de mettre sa ceinture, s'en extraire en cas d'accident ou encore en descendre en toute sécurité étaient sur la liste de ses explications.

135 euros d'amende pour les parents

Des consignes que Marie-Laure écoutait d'une oreille bienveillante, assise derrière son volant. Elle-même chauffeur pour les transports scolaires, elle aimerait qu'elles soient mieux respectées par les élèves : « Ils ne sont pas toujours faciles à gérer. Parfois, certains vont jusqu'à courir dans les allées et je suis obligée de m'arrêter pour faire revenir le calme. C'est indispensable pour pouvoir conduire dans de bonnes conditions. Manier un autocar, cela demande de la concentration. On ne peut pas passer son temps à faire le gendarme ! »

Or Marie-Laure prend très au sérieux la sécurité de ses passagers : « Ils ont du mal à comprendre qu'ils ne doivent pas laisser leurs sacs dans l'allée. Et la grande majorité ne met pas sa ceinture.



Cholet, collège Clemenceau, jeudi. À bord du car affrété par Cholet bus, les élèves ont écouté attentivement les explications de Philippe Neveux.

Même si vous les y obligez, vous entendez tous les « clics » de ceux qui se détachent dès que vous êtes revenus à votre place. Ils n'ont pas conscience du danger et de ce qu'encourent leurs parents s'ils sont pris sur le fait : 135 euros d'amende. »

D'une façon générale, la conductrice regrette que son poste ne soit pas mieux considéré par les enfants : « Ils ont du mal à respecter notre autorité,

comme notre véhicule d'ailleurs. Par terre, on retrouve systématiquement des mouchoirs, des vieux papiers, des chewing-gums... » Dire bonjour en montant à bord fait également partie des règles de base trop rarement respectées.

Elle a également été rappelée à l'occasion de cette journée de prévention organisée à l'initiative du Comité d'éducation à la santé et à la

citoyenneté (CESC) du collège Clemenceau, piloté par son directeur adjoint, Arnaud Cady. « Son action est importante pour transmettre aux élèves des valeurs qui portent l'école publique. » La semaine dernière, les collégiens ont ainsi planché sur l'usage des réseaux sociaux. Et bientôt, c'est sur le problème des discriminations qu'ils devront se pencher au sein de leur établissement.